



# CAMPAGNE VICTIMES DES PESTICIDES

Lancement de la carte des témoignages et d'une coordination nationale

## RESUME

Généralions Futures met en ligne la première carte de France des victimes (professionnels et riverains) des pesticides. Cette mise en ligne est l'occasion de lancer une coordination des organisations locales soutenant les victimes des pesticides. Objectif ? Rendre visible, au travers de témoignages vidéos et écrits, les centaines de victimes des pesticides qui contactent nos organisations tout au long de l'année.

## Généralions Futures

Victimes des pesticides, votre santé notre priorité !

### Contacts

Généralions Futures  
Nadine Lauverjat - Coordinatrice  
06 87 56 27 54  
victimes@generations-futures.fr

## Table des matières

Historique .....	1
2016 : Une carte de France de victimes des pesticides .....	3
2016 : Une coordination nationale.....	6
Prochaines étapes.....	7
Les demandes et objectifs .....	7
Les dernières actus règlementaires sur ce dossier .....	9

## Historique

Génération Futures travaille depuis de nombreuses années sur ce dossier des victimes des pesticides. Dès le début des années 2000, notre association reçoit des appels de professionnels et de riverains victimes des pesticides. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des dates clés du développement de la campagne.

- 2000-2008 : **Génération Futures** recueille des témoignages de victimes et leur prodigue des conseils juridiques et scientifiques avec l'aide d'experts
- 2008 : Le réseau européen HEAL soutient la « campagne environnement et cancer » de Génération Futures avec un axe dédié aux victimes
- Juin 2009 : lancement de la campagne « victimes des pesticides : votre santé notre priorité » et d'un 1<sup>er</sup> site internet : <http://www.victimes-pesticides.fr> avec **deux questionnaires de recensement des particuliers et professionnels** victimes des pesticides.
- Courant 2009 : action juridique contre des pomiculteurs pour non-respect de l'arrêté de 2006 sur la force du vent.
- janvier 2010 : Organisation de la **première rencontre nationale des victimes des pesticides**. Cette rencontre a fait l'objet d'une séquence dans le film de la journaliste Marie Monique Robin « **Notre poison quotidien** », diffusé en mars 2011 sur Arte.
- octobre 2010, Génération Futures et des particuliers ont porté plainte contre des pulvérisations aériennes, faites dans le Limousin sur des châtaigneraies ([procès gagné en 2014](#))
- 19 mars 2011 : **soutien à la création de l'association des professionnels victimes des pesticides « Phyto-Victimes »** lancée lors de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.
- Mi-2011 : **médiatisation nationale de l'affaire Triskalia**. Nous avons été contactés par le Syndicat Solidaires au sujet de salariés de l'agroalimentaire victimes des pesticides. Nous avons apporté notre expertise sur ce dossier et fortement contribué à la médiatisation nationale de leur problème avec la tenue d'une conférence de presse en septembre 2010 pour laquelle nous avons rédigé le dossier de presse et mis à disposition notre carnet d'adresses de journalistes. Nous avons aussi contribué au resserrement des liens entre ces salariés et Phyto-victimes.
- Février 2012 : **Grâce au soutien de GF, les professionnels victimes des pesticides manifestent pour la première fois au Salon International de l'Agriculture** à Paris !
- 23 et 24 mars 2012 : **congrès inédit organisé par GF sur le thème "pesticides et santé" dédiés aux victimes des pesticides intitulé « [Pesticides et santé quelles voies d'améliorations possibles](#) »**. au Sénat.
- 2013: **Enquête [Apache sur l'exposition de salariés viticoles et de riverains des vignes](#)**

- 2014 : **Renforcement de notre soutien aux riverains.** Nous nous sommes impliqués sur le dossier des riverains en leur proposant de transmettre leur témoignage à l'ANSES [avant la publication d'un avis de cette agence](#) suite à une saisine de la Ministre de l'écologie sur l'exposition des riverains. Nous les avons soutenus dans leurs mobilisations locales : **Pesticides: des riverains mobilisés** notamment avec une **Pétition sur l'exposition des riverains aux pesticides!**
- 2014 : côté professionnel : Nous avons **poursuivi notre soutien aux professionnels et à Phyto-Victimes** avec le recueil de **nouveaux témoignages.**
- 2015 : Côté professionnel, GF poursuit son soutien avec **médiatisation des procédures juridiques et rencontre de Triskalia** avec les ONG Bruxelloises.
- 2015 : **Côté riverains : 1<sup>er</sup> pas vers la structuration** d'un réseau de riverain avec 3 rencontres nationales (Mâcon, Bordeaux et Paris) et recueil **de témoignages vidéos.**

2015 et 2016 furent aussi l'occasion pour Générations Futures, avec le soutien de la Macif, d'éditer 2 brochures l'une dédié à la santé (mars 2016) l'autre apportant des conseils aux riverains (mars 2015), ainsi qu'un courrier d'interpellation du monde médical (mars 2016):



## 2016 : Une carte de France de victimes des pesticides



**VICTIMES DES PESTICIDES**

**L'un de nos voisins du lotissement a développé un lymphome. C'est le quatrième cas dans notre village en cinq ans (pour 200 habitants).**

Nous possédons un pré à chevaux enclavé dans des cultures (distance 0 mètre) et une maison d'habitation située au sein d'un lotissement de 7 maisons entourées de champs cultivés. Le système de culture est classique (colza-blé-orge) avec du pois de temps en temps. La fréquence des traitements est de 50 par an (tous pesticides confondus) avec des pics de mars à septembre.

**Témoignez !**  
Faites entendre votre voix ! Envoyez-nous votre témoignage

**Objectifs :** Rendre visibles les victimes des pesticides, qu'il s'agisse de professionnels ou de riverains exposés.

**Les témoignages :** Nous avons recueilli près de 200 témoignages validés (par leurs auteurs) de professionnels (épingles bleues sur la carte) et de riverains (épingles orange sur la carte) victimes des pesticides. Nous avons aussi indiqué sur la carte près de 200 signalements (points noirs sur la carte) dont les témoignages sont en cours de validation, **soit pour le moment près de 400 personnes recensées sur la carte en ligne !** En outre, d'autres témoignages (au moins 150) attendent d'être traités et saisis, sans compter les appels journaliers en cette période de reprise des épandages.



**VICTIMES DES PESTICIDES**

**J'ai manipulé des produits phytosanitaires pendant plus de 30 ans.**

Découvrez ci-dessus le témoignage de l'épouse du viticulteur victime des pesticides et ci-dessous le témoignage écrit de ce dernier.

J'habite dans le Minervois, j'ai 64 ans. J'étais viticulteur. Chef d'une exploitation de 22 ha. J'ai

**Témoignez !**  
Faites entendre votre voix ! Envoyez-nous votre témoignage

Nous travaillons aussi de concert avec les organisations locales, des avocats, des associations nationales spécialisées. Les témoignages – écrits ou vidéos – sont tous validés par les personnes qui nous ont contactés. La plupart sont anonymes pour préserver leur volonté.

>>> Le site : <http://www.victimes-pesticides.fr> <<<

## Des témoignages vidéos – Riverains

Titre	CP	ville	Lien sur site victime
<b>Malgré quelques changements positifs, les pulvérisations continuent et le danger reste présent.</b>	49280	Cholet	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/malgre-quelques-changements-positifs-les-pulverisations-continuent-et-le-danger-reste-present-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/malgre-quelques-changements-positifs-les-pulverisations-continuent-et-le-danger-reste-present-4/</a>
<b>Notre commune est exposée aux pulvérisations de pesticides au ras des habitations, d'une école et d'un gymnase.</b>	23000	boussac	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/notre-commune-est-exposee-aux-pulverisations-de-pesticides-au-ras-des-habitations-dune-ecole-et-dun-gymnase-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/notre-commune-est-exposee-aux-pulverisations-de-pesticides-au-ras-des-habitations-dune-ecole-et-dun-gymnase-4/</a>
<b>Petit à petit, les bois autour de mon habitation ont laissé place à l'agriculture intensive.</b>	86340	GIZAY	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/petit-a-petit-les-bois-autour-de-mon-habitation-ont-laisse-place-a-lagriculture-intensive-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/petit-a-petit-les-bois-autour-de-mon-habitation-ont-laisse-place-a-lagriculture-intensive-4/</a>
<b>Riverain victime de pesticides en zone céréalière, Yves témoigne.</b>	04870	Saint-Michel-l'Observatoire	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riverain-victime-de-pesticides-en-zone-cerealiere-yves-temoigne-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riverain-victime-de-pesticides-en-zone-cerealiere-yves-temoigne-4/</a>
<b>Riverain victime de pesticides en zone viticole, Vincent témoigne.</b>	33850	Léognan	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riverain-victime-de-pesticides-en-zone-viticole-vincent-temoigne-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riverain-victime-de-pesticides-en-zone-viticole-vincent-temoigne-4/</a>
<b>Riveraine victime de pesticides en zone viticole, Sylvie témoigne.</b>	33850	Léognan	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riveraine-victime-de-pesticides-en-zone-viticole-sylvie-temoigne-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riveraine-victime-de-pesticides-en-zone-viticole-sylvie-temoigne-4/</a>
<b>Riveraine victime de pesticides en zone viticole, Cécile témoigne.</b>	33860	Donnezac	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riveraine-victime-de-pesticides-en-zone-viticole-cecile-temoigne-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riveraine-victime-de-pesticides-en-zone-viticole-cecile-temoigne-4/</a>
<b>Les enfants de l'école sont exposés.</b>	33850	Léognan	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/les-enfants-de-lecole-sont-exposes-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/les-enfants-de-lecole-sont-exposes-4/</a>
<b>Riveraine victime de pesticides en zone céréalière, Marie-Dominique témoigne.</b>	16320	CHARMANT	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riveraine-victime-de-pesticides-en-zone-cerealiere-marie-dominique-temoigne-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riveraine-victime-de-pesticides-en-zone-cerealiere-marie-dominique-temoigne-4/</a>
<b>Riverain victime de pesticides en zone pommicole, Fabrice témoigne.</b>	19240	ALLASSAC	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riverain-victime-de-pesticides-en-zone-pommicole-fabrice-temoigne-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riverain-victime-de-pesticides-en-zone-pommicole-fabrice-temoigne-4/</a>
<b>Nous avons été recouverts par un brouillard de pulvérisation de pesticide.</b>	18230	SAINT-DOULCHARD	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/nous-avons-ete-recouverts-par-un-brouillard-de-pulverisation-de-pesticide-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/nous-avons-ete-recouverts-par-un-brouillard-de-pulverisation-de-pesticide-4/</a>
<b>Riveraine victime de pesticides en zone pommicole, Patricia témoigne.</b>	45160	Saint Hilaire Saint Mesmin	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riveraine-victime-de-pesticides-en-zone-pommicole-patricia-temoigne-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/riveraine-victime-de-pesticides-en-zone-pommicole-patricia-temoigne-4/</a>
<b>Nous avons des problèmes de thyroïde,</b>	29440	TRÉZILIDÉ	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/nous-avons-des-problemes-de-thyroide-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/nous-avons-des-problemes-de-thyroide-4/</a>

## Des témoignages vidéos - Professionnels

Titre	CP et	Ville	Lien sur site victime
<b>Patrick, agriculteur, atteint de la maladie de Parkinson</b>	68480	Bouxwiller	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/patrick-agriculteur-atteint-de-la-maladie-de-parkinson-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/patrick-agriculteur-atteint-de-la-maladie-de-parkinson-4/</a>
<b>Agriculteur conventionnel en Poitou Charentes, Paul a été intoxiqué par un pesticide, reconnu en maladie professionnelle,</b>	16700	Ruffec	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/agriculteur-conventionnel-en-poitou-charentes-paul-a-ete-intoxique-par-un-pesticide-reconnu-en-maladie-professionnelle-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/agriculteur-conventionnel-en-poitou-charentes-paul-a-ete-intoxique-par-un-pesticide-reconnu-en-maladie-professionnelle-4/</a>
<b>Après avoir testé les pesticides pendant des années, Jean-Marie a développé un Lymphome Non Hodgkinien</b>	30130	Pont Saint Esprit	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/apres-avoir-tester-les-pesticides-pendant-des-annees-jean-marie-a-developpe-un-lymphome-non-hodgkinien-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/apres-avoir-tester-les-pesticides-pendant-des-annees-jean-marie-a-developpe-un-lymphome-non-hodgkinien-4/</a>
<b>Gilbert, salarié agricole, est tombé malade et a développé la maladie de Parkinson.</b>	18000	Bourges	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/gilbert-salarie-agricole-est-tombe-malade-et-a-developpe-la-maladie-de-parkinson-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/gilbert-salarie-agricole-est-tombe-malade-et-a-developpe-la-maladie-de-parkinson-4/</a>
<b>Jean-Marie a contracté un myélome</b>	18260	Vailly-sur-Sauldre	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/jean-marie-a-contracte-un-myelome-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/jean-marie-a-contracte-un-myelome-4/</a>
<b>Dominique a eu un syndrome myéloprolifératif</b>	54370	Serres	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/dominique-a-eu-un-syndrome-myeloproliferatif-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/dominique-a-eu-un-syndrome-myeloproliferatif-4/</a>
<b>Raoul, agriculteur conventionnel converti au bio après avoir constaté l'impact des pesticides</b>	60480	Thieux	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/raoul-agriculteur-conventionnel-converti-au-bio-apres-avoir-constate-limpact-des-pesticides-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/raoul-agriculteur-conventionnel-converti-au-bio-apres-avoir-constate-limpact-des-pesticides-4/</a>
<b>Denis a contracté un cancer, Lymphome Non Hodgkinien (LNH) du fait d'une exposition aux pesticides et est reconnu en maladie professionnelle.</b>	39380	La Loye	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/denis-a-contracte-un-cancer-lymphome-non-hodgkinien-lnh-du-fait-dune-exposition-aux-pesticides-et-est-reconnu-en-maladie-professionnelle-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/denis-a-contracte-un-cancer-lymphome-non-hodgkinien-lnh-du-fait-dune-exposition-aux-pesticides-et-est-reconnu-en-maladie-professionnelle-4/</a>
<b>Jean-Claude est apiculteur, victimes des pesticides. Il est l'une des toutes premières personnes à avoir alerté sur les victimes des pesticides,</b>	31330	Larra	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/jean-claude-est-apiculteur-victimes-des-pesticides-il-est-lune-des-toutes-premieres-personne-a-avoir-alerte-sur-les-victimes-des-pesticides-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/jean-claude-est-apiculteur-victimes-des-pesticides-il-est-lune-des-toutes-premieres-personne-a-avoir-alerte-sur-les-victimes-des-pesticides-4/</a>
<b>On m'a diagnostiqué un syndrome Parkinsonien</b>			<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/on-ma-diagnostique-un-syndrome-parkinsonien-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/on-ma-diagnostique-un-syndrome-parkinsonien-4/</a>
<b>Benoit a la maladie de Parkinson depuis 2000 et est reconnu en maladie professionnelle</b>	17000	La Rochelle	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/benoit-a-la-maladie-de-parkinson-depuis-2000-et-est-reconnu-en-maladie-professionnelle-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/benoit-a-la-maladie-de-parkinson-depuis-2000-et-est-reconnu-en-maladie-professionnelle-4/</a>
<b>Frédéric était viticulteur</b>	16100	Cognac	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/frederic-etait-viticulteur-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/frederic-etait-viticulteur-4/</a>

<b>Guillaume est agriculteur, il a eu une leucémie en 2004</b>	85670	SAINT-CHRISTOPHE-DU-LIGNERON	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/guillaume-est-agriculteur-il-a-eu-une-leucemie-en-2004-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/guillaume-est-agriculteur-il-a-eu-une-leucemie-en-2004-4/</a>
<b>Stéphane, salarié de l'agroalimentaire, victimes des pesticides</b>	22000	Saint Briec	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/salarie-de-lagroalimentaire-victimes-des-pesticides-en-cour-de-reconnaissance-8/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/salarie-de-lagroalimentaire-victimes-des-pesticides-en-cour-de-reconnaissance-8/</a>
<b>Laurent, salarié de l'agroalimentaire, victimes des pesticides</b>	22000	Saint Briec	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/salarie-de-lagroalimentaire-victimes-des-pesticides-en-cour-de-reconnaissance-7/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/salarie-de-lagroalimentaire-victimes-des-pesticides-en-cour-de-reconnaissance-7/</a>
<b>J'ai manipulé des produits phytosanitaires pendant plus de 30 ans.</b>	34210	oupia	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/jai-manipule-des-produits-phytosanitaires-pendant-plus-de-30-ans-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/jai-manipule-des-produits-phytosanitaires-pendant-plus-de-30-ans-4/</a>
<b>Salariée agricole intoxiquée par des pesticides</b>	17420	St-Palais sur mer	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/salariee-agricole-intoxiquee-par-des-pesticides-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/salariee-agricole-intoxiquee-par-des-pesticides-4/</a>
<b>Mon frère aîné qui travaillait dans les vignes depuis plus de 30 ans, est décédé d'un cancer des voies biliaires intra hépatiques à l'âge de 47 ans.</b>	33480	Listrac-Médoc	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/mon-frere-aîne-qui-travaillait-dans-les-vignes-depuis-plus-de-30-ans-est-decede-dun-cancer-des-voies-biliaires-intra-hepatiques-a-lage-de-47-ans-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/mon-frere-aîne-qui-travaillait-dans-les-vignes-depuis-plus-de-30-ans-est-decede-dun-cancer-des-voies-biliaires-intra-hepatiques-a-lage-de-47-ans-4/</a>
<b>Mon père, décédé et reconnu en maladie professionnelle, a été vigneron toute sa carrière.</b>	33000	Bordeaux	<a href="http://victimes-pesticides.fr/temoignages/mon-pere-decede-et-reconnu-en-maladie-professionnelle-a-ete-vigneron-toute-sa-carriere-4/">http://victimes-pesticides.fr/temoignages/mon-pere-decede-et-reconnu-en-maladie-professionnelle-a-ete-vigneron-toute-sa-carriere-4/</a>

## 2016 : Une coordination nationale

Généralisations Futures lance le 21 avril 2016 une coordination nationale d'organisations locales de soutien aux victimes des pesticides. Ces organisations sont matérialisées avec des épinglettes vertes sur la carte du site [victimes-pesticides.fr](http://victimes-pesticides.fr).

### Les membres

Les 1ères organisations membres et spécialisées sur ce sujet sont:

- [Allasac ONGF](#) dans le Limousin
- [Alerte Pesticides Léognan](#) en Gironde
- Le [Collectif Info Médoc Pesticides](#) en Gironde
- Le [Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest En Bretagne](#)
- les relais locaux de Généralisations Futures et tout particulièrement celui de [Valence](#)
- Le [Collectif Mâconnais Pesticides et Santé \(CMPS\)](#)

Les associations ci-dessous n'ont pas encore rejoint officiellement la Coordination mais la demande est en cours de traitement:

- l'association SPRA dans l'Aisne
- le collectif CAP 66

### *Les partenaires*

2 associations nationales spécialisées sur ce sujet des pesticides soutiennent la démarche de [Générations Futures](#) : [Phyto-Victimes](#) (association pour les professionnels victimes des pesticides) et [l'Alerte des médecins sur les Pesticides \(AMLPL\)](#)

2 réseaux européens soutiennent aussi la démarche : [PAN-Europe](#) et [HEAL](#)

## **Prochaines étapes**

### *Une V2 de la carte au niveau européen*

A l'automne, nous publierons avec nos partenaires européens une mise à jour du site avec de nouveaux témoignages pour la France et aussi des témoignages d'autres pays européens.

### *Une action au Parlement européen et des actions en régions*

Nous allons aussi prévoir des rencontres avec les décideurs européens, en collaboration étroite avec nos partenaires européens.

Des actions sont aussi prévues en régions avec les membres actifs de la coordination.

## **Les demandes et objectifs**

### *Demandes des riverains*

Voici les propositions de réglementation que Générations Futures, ainsi qu'un certain nombre de membres de la coordination et de partenaires, poussent auprès des pouvoirs publics afin d'améliorer la réglementation et la protection des riverains :

- Mise en place d'une zone tampon minimale de 100 mètres sans pulvérisations à proximité de tous les lieux de vie.
- Inscription de cette distance minimale de 100 mètres dans les documents d'urbanisme mais également dans les Règlements Sanitaires Départementaux.
- Mise en place dans chaque région des capteurs aux abords des zones traitées et chez les particuliers pour vérifier, confirmer ou infirmer la dérive des pesticides.
- Mise en ligne d'un site internet départemental dédié aux épandages (conditions météo, les messages d'alerte sur les conseils d'épandage envoyés aux agriculteurs par les coopératives et autres services professionnels) comme cela se pratique dans d'autres pays.
- Adoption d'une signalétique, très explicite et suffisamment visible par tous, le long des routes et chemins traversant ou longeant les zones de pulvérisations de pesticides.
- Information préalable au traitement des riverains qui le souhaitent avec précision des phrases de risques et nom des produits épandus.
- Mise en place de dispositifs simples dans les zones cultivées pour évaluer la force du vent, de type mât en bois et drapeau avec au pied un panneau précisant l'échelle de Beaufort.
- Rendre obligatoire les anémomètres embarqués enregistreurs dans les tracteurs pulvérisateurs.
- Interdiction pure et simple des pulvérisations aériennes, et ce sur tout type de cultures.
- Interdiction de pulvérisation les weekends et jours fériés en laissant deux dérogations exceptionnelles annuelles en cas de menaces réelles et imprévisibles sur la récolte.



- Interdiction d'utilisation de tous les pesticides dangereux pour la santé et l'environnement (ceux pouvant perturber le système hormonal, pouvant être cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction, neurotoxique etc.)
- Interdiction de pulvériser des pesticides de synthèse le long des fossés (cf. arrêtés Bretons) des ruchers et autres lieux de biodiversité (trame verte et bleue)

### *Objectifs des professionnels*

Ces demandes sont formulées par l'association de défense des professionnels victimes des pesticides : Phyto-Victimes.

Phyto-Victimes a deux objectifs principaux : rendre justice aux professionnels victimes des pesticides, et lutter contre la sous-évaluation des conséquences sanitaires des pesticides, qui se déclinent en plusieurs demandes et donc plusieurs axes de travail :

- Faire progresser et simplifier la prise en charge des malades.
- pour pouvoir procéder aux justes réparations des dommages infligés par l'utilisation de pesticides :
  - les tableaux de maladies professionnelles doivent être harmonisés entre le régime général et le régime agricole
  - l'indemnisation doit être la même quel que soit le statut professionnel de la victime
  - la mise en place d'un fonds d'indemnisation des victimes des pesticides abondé par les fabricants des pesticides est indispensable.
- Faire reconnaître les pathologies liées aux intoxications chroniques et aiguës (création de nouveaux tableaux).
- Mettre en place un système d'évaluation, d'homologation et d'autorisation indépendant, transparent, appliquant strictement le principe de précaution.
- Interdire la mise sur le marché de produits menaçants notre santé, celle de nos proches, et plus globalement de la population. I
- Poursuivre des études scientifiques – épidémiologiques et toxicologiques – indépendantes sur les effets des pesticides sur la santé.
- Promouvoir des alternatives ne mettant plus en danger notre santé ni celle de nos proches. La mise en place et la promotion de techniques alternatives doit être une priorité.
- Soutenir la prévention. Il est indispensable de communiquer auprès de tous les publics afin d'informer les professionnels et non professionnels des risques liés à l'usage des pesticides.

### *Demandes des médecins*

Ces demandes sont formulées par l'association des médecins Alertes sur les pesticides : AMLP.

Les médecins signataires d'un Appel lancé en 2013 demandaient que l'Etat assure :

- la reconnaissance de nouveaux tableaux de maladies professionnelles agricoles dont l'apparition est liée à l'exposition aux pesticides.
- la protection des populations:
  - par la fin des dérogations à l'interdiction européenne des épandages aériens,
  - par des mesures de réduction des risques vis à vis des populations vivant à proximité des cultures à forte utilisation de pesticides (signalisation sur les routes et chemins traversant les zones d'épandages, distance de sécurité

- avec les habitations) et vis-à-vis des agriculteurs (séparation nette entre les activités de conseil et de vente des produits).
- Par l'interdiction de l'usage des pesticides dans les zones non agricoles. Les organismes publics gérant des espaces verts, les collectivités locales doivent suivre l'exemple des nombreuses communes qui se sont engagées dans une démarche d'arrêt total de l'utilisation des pesticides.
  - Par un étiquetage des produits destinés à l'alimentation permettant de visualiser les substances chimiques utilisées, dont les pesticides, pour leur fabrication.
  - Par la disparition, à très brève échéance, des résidus de pesticides perturbateurs endocriniens dans les produits alimentaires.
- la garantie que les AMM (autorisation de mise sur le marché) protègent les agriculteurs, l'environnement et les consommateurs :
    - en confiant à des laboratoires indépendants désignés par l'ANSES, la réalisation des tests réglementaires nécessaires à l'AMM des produits, ainsi que le suivi post-commercialisation. Ces tests seraient financés par les demandeurs de l'autorisation.
  - la défense au niveau européen:
    - de l'assimilation des perturbateurs endocriniens à des substances sans seuil pour que les perturbateurs endocriniens avérés (catégorie 1) et fortement suspectés (catégorie 2) soient couverts sous le régime réglementaire de la substitution obligatoire et les perturbateurs endocriniens faiblement suspectés (catégorie 3) fassent l'objet d'une vigilance ou de restrictions dans leurs usages (produits alimentaires par exemple).
    - de leur caractérisation par des tests toxicologiques recherchant des effets à faibles doses et par effet cocktail (tels que préconisés par le rapport Kortenkamp pour la commission européenne).
  - la possibilité pour l'ensemble de la population de choisir une alimentation sans pesticides par l'augmentation des surfaces consacrées à l'agriculture biologique.

## Les dernières actus réglementaires sur ce dossier

### *Retours sur les débats lors de la LAAF*

En avril 2014, des enfants de l'école de [Villeneuve sur Blaye](#) subissaient les désagréments de pulvérisation de pesticides de synthèse.

Fin mai 2014 (alors que la Loi d'Avenir Agricole était en discussion) la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal déclarait qu'elle allait annoncer "très prochainement", avec son collègue de l'Agriculture Stéphane Le Foll, une interdiction la pulvérisation de produits phytosanitaires "à moins de 200 mètres des écoles".

Cet objectif annoncé n'a pas été obtenu....

### *Ce qui est inscrit dans le code rural*

[Article L253-7-1 \(Modifié par ORDONNANCE n°2015-616 du 4 juin 2015 - art. 6\)](#)

A l'exclusion des produits à faible risque ou dont le classement ne présente que certaines phrases de risque déterminées par l'autorité administrative :

1° L'utilisation des produits mentionnés à l'article L. 253-1 est interdite dans les cours de récréation et espaces habituellement fréquentés par les élèves dans l'enceinte des

établissements scolaires, dans les espaces habituellement fréquentés par les enfants dans l'enceinte des crèches, des haltes-garderies et des centres de loisirs ainsi que dans les aires de jeux destinées aux enfants dans les parcs, jardins et espaces verts ouverts au public ;

2° L'utilisation des produits mentionnés au même article L. 253-1 à proximité des lieux mentionnés au 1° du présent article ainsi qu'à proximité des centres hospitaliers et hôpitaux, des établissements de santé privés, des maisons de santé, des maisons de réadaptation fonctionnelle, des établissements qui accueillent ou hébergent des personnes âgées et des établissements qui accueillent des personnes adultes handicapées ou des personnes atteintes de pathologie grave est subordonnée à la mise en place de mesures de protection adaptées telles que des haies, des équipements pour le traitement ou des dates et horaires de traitement permettant d'éviter la présence de personnes vulnérables lors du traitement. Lorsque de telles mesures ne peuvent pas être mises en place, l'autorité administrative détermine une distance minimale adaptée en deçà de laquelle il est interdit d'utiliser ces produits à proximité de ces lieux.

En cas de nouvelle construction d'un établissement mentionné au présent article à proximité d'exploitations agricoles, le porteur de projet prend en compte la nécessité de mettre en place des mesures de protection physique.

Les conditions d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

[Arrêté du 10 mars 2016 déterminant les phrases de risque visées au premier alinéa de l'article L. 253-7-1 du code rural et de la pêche maritime](#)

#### Article 1

Les phrases de risques visées au premier alinéa de l'article L. 253-7-1 du code rural et de la pêche maritime sont les suivantes :

- R50, R51, R52, R53, R54, R55, R56, R57, R58, R59 (classification selon l'arrêté du 9 novembre 2004) ;
- H400, H410, H411, H412, H413, EUH059 (classification selon le règlement [CE] n° 1272/2008).

#### *En résumé*

- Les habitations des riverains sont exclues des dispositions votées lors de la LAAF,
- Il n'y a pas d'obligation de Zones non traitées,
- Il n'y a pas de restriction d'usage liée à la nature des produits à proximité de lieux concernés. Des pesticides suspectés être perturbateurs endocriniens ou cancérigène possible ou des neurotoxiques peuvent être épandus,
- Les arrêtés préfectoraux qui circulent depuis mars 2016, ne vont évidemment pas plus loin que ce que leur impose la loi (voir le projet d'arrêté de [Gironde](#)
- Il y a une contradiction avec [l'Arrêté du 27 juin 2011 relatif à l'interdiction d'utilisation de certains produits mentionnés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime dans des lieux fréquentés par le grand public ou des groupes de personnes vulnérables](#) qui, lui, pourtant impose une distance de 50 m des bâtiments d'accueil ou d'hébergement des personnes vulnérables pour l'interdiction de pulvérisation des pesticides.

Article 14 du Règlement européen N°1107/2009 du 21/10/2009  
concernant la mise sur le marché des produits  
phytopharmaceutiques stipule:

**« Sont considérées comme vulnérables, les personnes  
nécessitant une attention particulière** dans le contexte de  
l'évaluation des effets aigus et chroniques des produits  
phytopharmaceutiques sur la santé.

**Font partie de ces groupes,**

- les femmes enceintes et les femmes allaitantes,
- les enfants à naître,
- les nourrissons et les enfants,
- les personnes âgées
- les travailleurs
- et habitants fortement exposés aux pesticides sur le long terme. »